

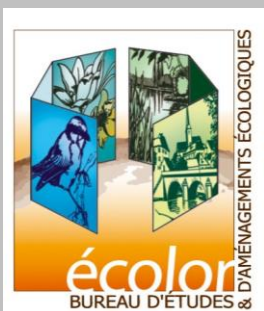


Commune de HOUDREVILLE (54)

REVISION D'UNE

CARTE COMMUNALE

Résumé non-technique



Dossier diffusion

Carte Communale approuvée par arrêté préfectoral en date du 29.11.2017.

Le Préfet

Pour le préfet,
et par délégation
Le Secrétaire Général, p.i.

François PRASNY

La commune de HOUDREVILLE se situe au Sud-Est de l'agglomération nancéenne. Elle appartient à la Communauté de Communes du Pays du Saintois.

Un diagnostic du territoire a permis de mettre en avant les caractéristiques physiques, socio-économiques et urbaines de HOUDREVILLE.

Le village de HOUDREVILLE s'est implanté sur le haut des côtes et le début de plateau surplombant la vallée du Brénon. La majorité du territoire communal est occupée par des espaces agricoles (75% du territoire). Les espaces forestiers et boisés sont présents essentiellement de part et d'autre du Brénon. Un massif est également présent à l'Ouest de la commune.

Des traces antiques attestent de l'ancienneté de l'implantation humaine et donc de l'utilisation et du défrichement ancien du territoire notamment à des fins agricoles.

A l'origine l'organisation de la trame urbaine s'est effectuée sous la forme d'un village-tas avec un bâti accolé et typique de l'histoire et agricole de la région. Les exploitations agricoles se trouvaient à l'intérieur de cette trame.

Par la suite, les extensions se sont réalisées sous forme de pavillons intégrés ou prolongeant la trame existante. Les exploitations agricoles sont devenues plus imposantes et se sont organisées en périphérie du bourg ancien.

La population, 439 habitants en 2012, a augmenté de manière progressive. Du fait de la situation de la commune en 3^{ème} couronne de l'agglomération nancéenne, la périurbanisation a été plus tardive. Ceci est confirmé par l'évolution de la population et l'âge du parc de logement.

Actuellement, la population de HOUDREVILLE connaît progressivement un déséquilibre relatif mais aussi un vieillissement. L'équilibre est tout de même maintenu par l'arrivée de nouveaux ménages.

Le nombre de logements s'est accru en lien avec l'augmentation de la population mais également avec des nouveaux besoins et de nouvelles attentes liés à cette nouvelle population. Cette dernière ne se tourne donc pas en priorité vers le parc ancien. Ce parc ne se trouve pas non plus forcément adapté au vieillissement de la population ni aux jeunes ménages (faible part de locatif).

Il s'agit de constats qui dans la majorité des cas correspondent également aux tendances supra communales notamment à l'échelle de la Communauté de Communes.

Au niveau des activités, leur présence est très limitée sur la commune. Il s'agit d'activités agricoles et artisanales. Ainsi, la majorité des actifs vivant à HOUDREVILLE effectuent des migrations pendulaires. Ces déplacements s'effectuent en grande majorité en voiture du fait de l'absence de transports en commun. Tendances qui est similaire à l'échelle de la Communauté de Communes.

Les déplacements sont également nécessaires pour l'accès aux commerces et aux services malgré le passage de quelques marchands ambulants.

Ces constats socio-économiques sont à prendre en compte dans les perspectives de développement de la commune.

Au niveau environnemental et paysage, la commune de HOUDREVILLE est traversée en bordure est par la rivière du Brénon. Ce dernier est en partie défini comme Zone Humide Remarquable d'après le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) à l'échelle supra communale.

Le diagnostic environnemental réalisé identifie également des habitats biologiques et remarquables, des milieux remarquables tels que des ZNIEFF de type 1, des Espaces Naturels Remarquables ou encore un site **Natura 2000**.

Du fait de la présence de ce site Natura 2000, une **évaluation environnementale** a été demandée et intégrée au rapport de présentation de la carte communale. Son but

est d'évaluer le plus tôt possible l'impact des choix mis en avant dans le document d'urbanisme sur l'environnement. Cette évaluation en amont des réalisations concrètes permet de prendre en compte les éventuelles incidences et envisager des solutions pour les éviter voir les compenser lorsqu'elles sont inévitables. Ainsi l'évaluation environnementale de la commune de HOUDREVILLE tient compte de l'enjeu Natura 2000 mais s'étend également aux questions de pollutions et énergies renouvelables en lien avec la structure du tissu urbain et ses évolutions ; les transports et déplacements doux en lien avec le cadre de vie ; et la biodiversité en sens général.

Cette évaluation environnementale a ainsi été réalisée grâce à des recherches bibliographiques et à des études de terrains.

Le diagnostic et l'évaluation environnementales n'identifient aucun impact négatif du zonage sur les sites naturels et les espèces qui y vivent où s'y déplacent, les paysages ou encore la ressource en eau.

En effet, aucune pression urbaine n'a été mise en avant et les contraintes Natura 2000 doivent continuer d'être respectée. Il en va de même pour la trame verte et bleue : des entités remarquables et des corridors sont identifiés et sont à maintenir.

Ainsi aucune mesure compensatoire ne semble à envisager dans l'immédiat mais des indicateurs et des mesures de préventions peuvent être imaginés afin de s'assurer de cette absence d'impacts. Ces derniers sont détaillés dans le titre 3 du Rapport de Présentation de la Carte Communale.